



CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

**Séance du Conseil des Anciens
Lundi 28 mai 2018**

Salle du Conseil municipal de Troinex
09h30 – 11h30

Procès-verbal adopté à la séance du 24 septembre 2018

Présent-e-s : Janine Berberat (présidente), Pierre Babel, David Baddeley, Jacqueline Bidaux, Robert Haldi, Alexander Hawthorne, Raymond Jeanrenaud, Josiane Magnenat, Nicolas Muller, José Pittet, Georgette Pugin, Elsbeth Ruegg, Christopher Shorrock, Marthi Ungar.

Excusés : MM. Jean-Jacques Chevalley, Luc Forestier, Jean-Pierre Waefler,

Absent-e-s :

PV : Le secrétaire du CdA : Alexander Hawthorne

ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil et adoption de l'OJ**
- 2. Adoption du PV de la séance du 5 mars 2018**
- 3. Echanges avec Mme Béatrice Hirsch sur son département.**
- 4. Echanges avec M. Guy Lavorel sur aménagement agoespace**
- 5. Infos**
- 6. Propositions individuelles**
- 7. Divers**

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour

1.1. La Présidente souhaite la bienvenue aux membres et tout particulièrement à M. Nicolas Muller qui rejoint le Conseil. Il a été élu, à l'unanimité, lors de la séance du Conseil municipal du 7 mai. Capitaine des pompiers de Troinex de 1991 à 1999, il a également été Conseiller municipal et reste très actif dans la commune. Elle le remercie de sa décision de rejoindre le CdA et de son engagement pour la commune.

1.2. La Présidente fait donner lecture des remerciements de notre collègue Jean-Pierre Waefler pour la présence et le soutien des membres du CdA dans son grand deuil et informe qu'il pourra être présent dès le mois de septembre.

1.3. Les membres approuvent l'ordre du jour proposé.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2018

La Présidente indique que le procès-verbal transmis a été relu et corrigé par des membres du Bureau, et la partie concernant la présentation de Mme Mahy, par cette dernière. A sa



demande, l'adresse qui permet l'accès à sa présentation, dont certaines planches ont été citées comme éléments d'explication dans le brouillon du PV, a été retirée du document définitif, car elle ne souhaitait pas que sa présentation soit disponible à tout lecteur du site troinex.ch. La Présidente tient des copies des planches à disposition des membres du CdA qui s'y intéressent.

Elle remercie le Secrétaire et les relectrices du PV pour leur travail.

3. Echanges avec Mme Béatrice Hirsch, adjointe au Maire, sur son département.

La Présidente accueille Mme Béatrice Hirsch, adjointe au maire, en charge des affaires sociales et de l'aide humanitaire. Elle lui demande de nous présenter ses domaines d'activité, ainsi que le soutien qu'elle espère du CdA.

En ce qui concerne la jeunesse, Mme Hirsch est en charge de la politique de la petite enfance et des institutions liées. À Troinex, la garderie *Gaspard et Trottinette* accueille les enfants de 2 ans jusqu'à l'âge de la scolarité. La commune dispose également de 10 places subventionnées à la crèche de *La Cigogne* à Vessy, suite à un accord intercommunal.

Le projet d'extension du tennis prévoit, en plus d'un restaurant, une crèche de 50 places. Ces places pourront être mises à disposition des communes avoisinantes, selon les besoins. Le système des «mammans de jour» perdure, dans le cadre de l'association « Accueil familial de jour, Genève sud-ouest » couvrant Troinex, Carouge et les villages avoisinants. Les familles d'accueil sont officiellement encadrées et rémunérées.

Le soutien parascolaire encadre les enfants de l'école primaire avant et après l'école et dans les restaurants scolaires. Il est organisé par le GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire), organisation cantonale qui regroupe ces activités, financées à 10% par le Canton et 90% par les communes concernées.

Une autre activité liée à l'encadrement est l'animation estivale. Deux périodes d'animation de 2 semaines sont prévues au Centre de Troinex, ainsi qu'à Compesières, pour différents groupes d'âge.

Dans le domaine des affaires sociales, la Commune fournit une assistance à la réorientation des chômeurs dans le cadre du « Club emplois », un groupement intercommunal.

Certaines prestations dans le domaine social sont assurées par des volontaires, telle « l'alerte canicule », pour la prise de contact téléphonique avec les aînés de la commune en période de grande chaleur. Mme Isabelle Ronchietto assure ce service. Vu l'augmentation des besoins, il est envisagé à terme d'avoir recours à une professionnelle pour un certain nombre de tâches. En revanche, le « Pédibus » (parcours scolaire accompagné) est encore assuré par des volontaires, encadrés et compensés par la Mairie.

Troinex participe au financement de la solidarité internationale conformément à la loi cantonale de 2001. Il y a trois domaines principaux : la formation, le développement et l'urgence (aide en cas d'épidémies, catastrophes naturelles, etc.). Il y a des centaines d'organisations, rien qu'à Genève, qui sont actives dans ces domaines. L'aide en cas d'urgence est particulièrement complexe. Il est difficile d'assurer que les dons versés parviennent aux victimes, et l'influence de la « mode » est forte. La Commune est toujours à la recherche d'organisations qui réussissent à apporter des secours rapidement et efficacement dans de telles situations.

Dans le domaine « Culture, sport et loisirs », la commune subventionne des places dans des clubs de vacances et les clubs privés de sport/loisirs, lesquels peuvent demander des aides en nature (par ex. utilisation des salles/terrains). La commune alimente le Fonds de



décoration, et soutient des expositions d'art, des pièces de théâtre et autres activités, tant dans la commune que dans les communes voisines (un Fonds intercommunal d'un million de francs est cofinancé par les communes genevoises, le festival Assemblages de Troinex a reçu CHF 10'000.- de ce Fonds).

En ce qui concerne le poste « Aînés », Mme Hirsch évoque la création en 1993 du Conseil des Anciens, les 4 repas du mercredi pour les aînés organisés au printemps et en automne (payants), ainsi que le repas de Noël et la sortie annuelle qui sont pris en charge par la Commune. Elle évoque le « plan canicule ». La commune a financé à 25% l'EMS de la route de Drize, en commun avec Carouge et Bardonnex. Dans la mesure du possible, elle souhaite faciliter la participation des Troinésiens de Drize ou des établissements avoisinants à la vie communale (par ex. aux repas des aînés).

En ce qui concerne le rôle du CdA, Mme Hirsch nous en rappelle le règlement. Nous avons un domaine d'activités assez vaste car nous sommes appelés à donner des avis sur toute question concernant la vie communale. Elle nous rappelle que les « aînés » tombent, du point de vue de leur situation, dans plusieurs catégories ; les « actifs » dans la soixantaine, se distinguent de ceux, qui en raison d'infirmités et/ou leur grand âge, sont immobilisés et ne sont plus en mesure de s'occuper des tâches quotidiennes ou de travaux administratifs. Dans l'espace public, beaucoup de trottoirs ne permettent guère le passage de personnes avec déambulateurs (ou poussettes). Elle nous demande de lui signaler les endroits où l'on rencontre des obstacles. En effet, les trottoirs sur la route de Troinex et la route de Drize sont étroits. Les entrées/sorties des voitures, comme sur le chemin de Drize, rendent le passage encore plus délicat pour les personnes fragiles. Elle a constaté que personne ne parle en faveur des piétons, alors que les cyclistes ont un « lobby » qui attire l'attention des médias et des autorités sur leurs problèmes. Les vélos électriques présentent un danger particulier pour les plus faibles, étant silencieux et plus rapides qu'un vélo traditionnel.

La Présidente souligne que le CdA a des difficultés à jouer le rôle qu'il est censé avoir. Elle aurait souhaité avoir des réunions régulières avec les responsables de la Mairie et du Conseil municipal pour avoir connaissance, bien en amont, des projets prévus afin de pouvoir y réfléchir et donner des recommandations à temps pour que l'on puisse encore en tenir compte. Bien des associations peuvent contribuer au soutien des aînés. Le CdA souhaite jouer son rôle. Un instrument utile serait la possibilité d'avoir un site Internet lié au site de la commune, ce qui paraît difficile à réaliser.

Pour faciliter une meilleure information elle propose une heure de briefing par trimestre avec Mme Hirsch ou le Maire ou la présence de l'une ou l'autre aux réunions du CdA. Elle observe que la Mairie a demandé au CdA de travailler sur un projet d'habitats seniors pour la commune, sans avoir aucune donnée sur les réels paramètres d'un éventuel projet.

Mme Hirsch souligne que le processus de planification est souvent très lent. Nos observations sur les besoins et la situation des personnes isolées que nous connaissons peuvent constituer une base de départ utile pour les projets de la commune. Elle nous demande de nous focaliser sur les cas de personnes sans attaches, qui ont perdu leurs relations sociales.

M. Shorrock évoque une voisine qui, ayant perdu son mari, et ne maîtrisant pas l'informatique, éprouve de la peine à résoudre ses problèmes de succession et les démarches administratives.

Mme Hirsch propose que cette dame se mette en relation avec la Mairie. Elle souligne que la commune ne sait pas qui éprouve des problèmes si personne ne la contacte. L'Office de la population informe la commune des arrivées et départs, mais pas des décès.



La Présidente qualifie cette situation d' « aberrante ». Elle propose que des personnes ayant des connaissances en informatique et prêtes à aider les aînés s'annoncent à la commune qui pourrait les mettre en contact avec celles et ceux qui ont besoin d'assistance.

M. Hawthorne fait remarquer que la commune ne devrait recommander que des personnes de confiance, auxquelles les aînés pourraient s'adresser sans crainte.

M. Jeanrenaud rappelle la proposition faite par le CdA d'aménager un local où les aînés pourraient trouver une infrastructure informatique et des conseillers.

Mme Hirsch s'engage à proposer des modalités de consultation trimestrielle entre le CdA et la Mairie, pour donner suite à la demande de la Présidente. Vu le temps nécessaire pour la réalisation de projets pour la commune, elle souligne que notre input pour des projets est utile bien avant que ceux-ci ne deviennent concrets. Certaines propositions susceptibles d'alimenter la réflexion communale sont des idées « à la mode », par exemple que les logements pour seniors devraient nécessairement être intergénérationnels. Les personnes très âgées ne cohabitent pas forcément très bien avec les jeunes ; les besoins et les modes de vie sont trop différents.

Mme Hirsch quitte la séance à 10h55. La Présidente la remercie pour son intervention.

4. Echanges avec M. Guy Lavorel sur aménagement de l' agorespace

La Présidente accueille le Maire et le remercie d'être venu.

La commune a lancé un concours architectural à deux tours pour sélectionner un bureau d'architectes pour ce projet. Le jury a retenu 2 des 6 bureaux au deuxième tour. Le projet comportait une vision globale du quartier. Le déplacement de la déchetterie a été envisagé, mais sa situation centrale, sans être trop proche des habitations, a été considérée comme un avantage.

M. Shorrock demande si des petites installations de collecte dans les quartiers ne seraient pas plus avantageuses. Le Maire répond que les installations doivent être entretenues régulièrement et vidées tous les 3 jours environ. La centralisation est donc avantageuse !

Sur la question du plan directeur, le Maire observe que le projet soumis par la commune, selon la législation alors en vigueur, a été renvoyé pour révision, il y a trois ans. En effet le plan directeur cantonal pour 2030 a déjà été accepté au niveau fédéral, Le projet doit donc être révisé, pour être cohérent. Pour ce travail, la commune a retenu en la personne de Mme Sandra Robyr, une nouvelle urbaniste. L'étude du centre du village est bien avancée. Le projet de densification du quartier des Crêts est approuvé par la commune, ce qui permettra (en l'absence de recours) un début des travaux d'ici 2 ans ; ceux-ci dureront 3 ans. D'autres logements sont prévus sur le terrain de la Paroisse catholique (terrain de football actuel). Cette dernière envisage de construire des appartements locatifs pour pallier la baisse de ses revenus tirés de l'impôt ecclésiastique. La commune souhaite maîtriser ce développement pour garder la cohérence du centre du village. Ces immeubles seront réalisés dans 8-10 ans. Les autres zones de développement/densification sont la parcelle Sallansonnet, entre le centre communal et le chemin Lullin, ainsi que le Grand-Pré. Actuellement en zone agricole, leur densification par la construction de petits immeubles est prévue dans les 10-15 années à venir. La commune favorise des logements mixtes pour seniors et jeunes.

L'accroissement de la population, suite aux nouvelles constructions, nécessitera une expansion de l'école. Il est envisagé d'avoir 8 classes supplémentaires. À Troinex, actuellement, 40% des enfants scolarisés viennent de l'extérieur de la commune, dont la moitié de France. Le Maire envisage donc une expansion, d'ici 8 ans environ, qui suit les besoins locaux. Si la commune élargissait son infrastructure trop rapidement, elle devrait accueillir davantage d'écoliers de l'extérieur de la commune.



Pour faire face aux futurs besoins scolaires et collectifs, la commune achète des propriétés au centre du village ; l'acquisition de la propriété Reusse a été suivie par l'achat de la propriété Duvernay à la route de Moillebin.

L'expansion de Troinex nécessitera la réalisation de la route d'évitement entre Pierre-Grand et Lancy-Sud, ce qui déchargera la route de Bossey du trafic des camions. Une amélioration de la desserte de la commune par les TPG, avec un lien direct au CEVA-Bachet est également prévue.

En réponse à une question de M. Haldi concernant l'éclairage du chemin des Eclaireurs, le Maire indique qu'une étude à cette fin, utilisant l'énergie solaire, a abouti à une conclusion négative. L'offre des SIG pour l'éclairage a été jugée trop coûteuse. D'une manière générale, la tendance est de réduire l'éclairage des chemins et routes pour des raisons de coût et d'économie d'énergie.

L'aménagement d'un chemin pédestre entre Troinex et Evordes/la Croix-de-Rozon serait problématique. En revanche, il est envisagé par le canton de prolonger la piste cyclable du cycle de Drize à Croix-de-Rozon. Pourtant, les utilisateurs du vélo passent par la route de Troinex malgré son étroitesse, et il est peu probable qu'une piste cyclable sur la route de Drize/Annecy changera cette situation, le détour étant dissuasif.

La Présidente demande si le centre du village continuera à être le lieu de rencontre des Troinésiens ou si, avec les nouvelles zones de construction, d'autres centres vont être créés. Elle souhaiterait une consultation sur l'urbanisme, il lui semble qu'il manque une vision globale pour faire face à tous les changements en cours. Il faudrait laisser des espaces de rencontre comme l'actuel terrain de foot, qui disparaîtra, et envisager le maintien/l'extension des chemins pédestres dans le village.

Elle propose une réunion avec la responsable du plan directeur pour présenter les travaux et faire valoir les soucis et les observations des membres du CdA. M. Lavorel soutient cette idée et viendra une prochaine fois avec la nouvelle urbaniste.

5. Infos

- Dans le cadre de la semaine de la démocratie, la Commune souhaite y participer activement en organisant une table ronde, **le 3 octobre à 19h**, sur le thème « La Démocratie à travers les générations », en présence d'un modérateur. Pour animer cette table ronde, deux représentants « aînés », deux représentants « jeunes » et deux représentants « politiques » sont souhaités, de préférence un homme et une femme. La Présidente invite des membres du CdA à se proposer pour la représentation « aînés » : **Mme G.Pugin et M. R. Jeanrenaud s'annoncent ainsi que M. A. Hawthorne qui interviendra au titre de suppléant.**
- La verrée qui ponctue nos plénières demande un peu d'organisation pour la mise en place et le rangement à la fin : **MM. J.Pittet, N. Muller et R. Haldi s'annoncent volontaires.**
- Le groupe « engins pour l'agorespace » a avancé dans le projet et Mme Shorrock a pu nous faire bénéficier de ses compétences en la matière. Aux dernières nouvelles, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, un montant de CHF 145'000.- pour la rénovation des jeux des petits et l'installation d'engins pour jeunes et seniors. A l'exception des engins pour les jeunes, qui demandent un aménagement plus



spécifique. Les jeux des petits et les engins pour seniors seront installés dans le courant du mois de septembre.

- Mme Pugin nous informe que le CAD/Centre d'activités pour retraités renouvelle cette année l'organisation d'une marche, suivie d'un apéritif et d'un repas offerts, le dimanche 30 septembre. Comme l'année précédente, cette marche comprendra plusieurs départs dans le canton, donc des parcours différents en temps et en lieux. Le parcours de Troinex sera court, il mêlera à la fois nature et culture. Le groupe de marcheurs partant de Troinex réunira des membres de l'APEGE/Association de pensionnés de l'Etat de Genève, et des membres du CdA. Des informations détaillées suivront. : le descriptif de la journée et un bulletin d'inscription seront envoyés en juin par voie électronique et par voie postale (aux marcheurs sans Internet). Répondants du Groupe Troinex : Georgette Pugin et Robert Pattaroni.

Nous comptons sur la réservation du plus grand nombre pour cette journée **Marche des aînés**.

6. Divers

La Présidente remercie Monsieur Guy Lavorel, Maire de Troinex, pour son intervention et l'invite à se joindre aux membres du CdA pour l'apéritif.

Rédaction :
Alexander Hawthorne
Georgette Pugin